

Mutinerie De La Force Publique Au Congo (1960)

[Force Publique Mutiny In The Congo (1960)]

KITULU KIPASA Jacques¹, LUYELA KAWALA Constant¹

¹Chercheurs au Centre Interdisciplinaire de l'Université Pédagogique Nationale
BP 8815 Kinshasa I, RD Congo.

Auteur correspondant: Kitulu Kipasa Jacques. E-mail : jacqueskitulu@gmail.com



Résumé : Après l'indépendance du Congo, le 30 juin 1960, des officiers Belges continuaient d'assurer la direction de la Force Publique, l'armée héritée de la colonisation, avec notamment la présence du Commandant en chef, le Général Emile Janssens. Cependant, des revendications des soldats Congolais en faveur d'une africanisation des cadres dans la Force Publique, longtemps formulées restaient lettre morte. Le Premier ministre Lumumba occupait en même temps le ministère de la Défense Nationale. Le 5 juillet 1960, des soldats Congolais de la Force Publique déclenchèrent une mutinerie contre à leur hiérarchie militaire composée des Belges. Débutée à Léopoldville, ce mouvement s'est étendue à d'autres villes de garnisons à travers le pays, dont Thysville, le 6 juillet et Matadi dans la Province du Bas-Congo. Débordé, le gouvernement central prit plusieurs mesures spectaculaires pour rétablir l'ordre public ainsi troublé, mais sans y parvenir. Il y avait notamment la révocation du Général Janssens et l'élévation de Victor Lundula au grade de Général et sa nomination en qualité du Commandant en chef de l'armée, la montée en grades massive des soldats Congolais, la Force Publique devint l'Armée Nationale Congolaise. Face aux troubles enregistrés en marge de cette grogne, la Belgique déploya ses troupes au Congo pour protéger ses ressortissants, ce à quoi le gouvernement Congolais réagit en rompant ses relations diplomatiques avec ce pays. Le Katanga proclama sa sécession, le 11 juillet. Le Congo était plongé dans une période d'instabilité sans précédent.

Mots clés : Décolonisation, indépendance, Armée, Mutinerie, crise congolaise.

Abstract: Following Congo's independence on June 30, 1960, Belgian officers most notably the Commander-in-Chief, General Emile Janssens continued to lead the Force Publique, the army inherited from the colonial era. However, long-standing demands by Congolese soldiers for the Africanization of the officer corps within the Force Publique went unheeded. Prime Minister Lumumba also held the portfolio of Minister of National Defense. On July 5, 1960; Congolese soldiers of the Force Publique launched a mutiny against their Belgian military leadership. Starting in Léopoldville, the uprising spread to other garrison towns across the country including Thysville on July 6 and Matadi in the Lower Congo province. Overwhelmed, the central government took several drastic measures to restore public order, but without success. Notable developments included the dismissal of General Janssens, the promotion of Victor Lundula to the rank of General and his appointment as Commander in Chief of the army, and the mass promotion of Congolese soldiers; the Force Publique became the Congolese National Army. Faced with the unrest accompanying this discontent, Belgium deployed troops to the Congo to protect its nationals, prompting the Congolese government to sever diplomatic relations with the country. Katanga declared its secession on July 11. The Congo was plunged into a period of unprecedented instability.

Keywords : Decolonization, Independence, Army, Mutiny, crise congolaise.

1. INTRODUCTION

Sous l'A.I.C, le besoin de la mise sur pied d'une force armée, susceptible d'accompagner l'administration du territoire était une nécessité. Mais c'est à la proclamation de l'E.I.C, que cette idée se précisa.

C'est ainsi que la première allusion à la «*Force Publique*» ou armée coloniale remonte-t-elle au décret du 30 octobre 1885. Tandis que celui du 10 mai 1919, en définissait la mission lui dévolue (Gérald-Libois et Verhaegen, 1960). C'était celle d'assurer le maintien de l'ordre public et l'exécution des lois de la part des indigènes (Rupture-Solidarité, 1997). Pour Aundu (2012), cette armée était constituée avant tout des mercenaires européens et africains, avant d'enregistrer des recrues congolaises. Celles-ci se méfiaient des autorités coloniales, du fait de l'invasion dont le Congo était victime.

A sa création, la Force Publique était, comme le précise (Mwayila, 2005), un instrument au service de la colonisation utilisé par la Belgique pour consolider l'occupation du Congo et s'assurer du contrôle de ses frontières. La mission première assignée à cette armée, notamment la surveillance du transport des matières premières qui sortent du pays, la protection des colons, la répression des ouvriers qui ne s'acquittent pas des tâches exigées, soutient ce point de vue.

A partir de la première Guerre Mondiale et dans la suite, il était nécessaire d'adapter la mission de l'armée. A ce propos, (Mabiala, 2019), évoque la double mission dévolue à la Force Publique après 1945: le maintien de l'ordre à l'intérieur du pays et la défense du territoire contre toute menace extérieure.

Plusieurs conséquences découlent de cette mutinerie, à savoir : la dégradation des relations belgo-congolaises, du fait de l'intervention des troupes belges, jugée unilatérale par le gouvernement central du Congo. D'autres conséquences sont notamment l'instabilité politique dans le pays, les sécessions, l'effritement de l'armée et sa réorganisation, ainsi que le déclenchement de la crise qui secoua le Congo sous la 1^{ère} République.

Alors que les congolais aspiraient au lendemain meilleur, du fait de nouvelles institutions qui se mettaient en place pour le nouvel Etat, au lendemain de la célébration de l'accession du Congo à l'indépendance, ce fut plutôt la désillusion qui avait gagné la place à l'ambiance festive. Mais la Force Publique et l'administration publique demeuraient contrôlées par les Belges (Kasongo, 2013).

Le danger venait de là où l'on l'attendait le moins, des rangs de l'armée. Le malaise était déjà perceptible dans les rangs des soldats congolais de la Force Publique, qui réclamaient des meilleures conditions de vie. Il eut la mutinerie de la Force Publique, dans plusieurs villes du Congo, à commencer par Léopoldville. Ce mouvement s'étendit à d'autres villes. La présente étude se préoccupe de répondre à ce questionnement : *quels sont les facteurs et les conséquences de la mutinerie de la Force Publique qui avait éclaté en juillet 1960 au Congo et quels sont les garde-fous à mettre en place pour éviter de futurs mouvements de désobéissance au sein de l'armée.*

2. Méthodologie

Dans la présente étude, nous avons opté pour une approche historique. Notre démarche a consisté à interroger les événements passés du Congo ayant marqué l'accession de ce pays à l'indépendance. Nous avons peint le tableau de la situation du pays au lendemain du 30 juin 1960.

Sur le plan chronologique, nous nous sommes proposé d'analyser les phases principales de cette grogne qui a secoué l'armée en cette période cruciale de la vie du jeune Etat. Dans cette lancée, nous avons recherché les facteurs déterminants qui ont conduit à la mutinerie.

Pour ce faire, la technique documentaire nous permis de consulter dans l'abondante littérature liée à la période sous examen, pour en extraire celle que nous avons estimé être utiles à nous fournir des renseignements fouillés sur le sujet d'étude. Toutes ces informations recueillies de façon brutes ont été soumises au crible de la critique historique, pour ne retenir ce qui soit proche de la vérité historique.

2.1. Type et cadre de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un mouvement de désobéissance à l'ordre établi et à la discipline. Il est question d'une mutinerie d'une partie de l'armée qui met en cause l'autorité hiérarchique. Elle se déroule dans un contexte d'indépendance. Le Congo-belge venait de s'affranchir de la colonisation de la Belgique. C'est donc l'affirmation pour les

Congolais de leur souveraineté chèrement acquise après quatre-vingts ans de colonisation. Elle rentre enfin, dans une volonté des Congolais de mettre sur pied une armée véritablement nationale.

2.2. Sources documentaires et stratégie de recherche

En abordant cette recherche, nous avons eu recours à plusieurs types de sources. Il s'agit entre autres, de celles qui analysent le contexte de la décolonisation du Congo. D'autres nous replongent dans la dynamique de changement attendu par les Congolais, les soldats inclus, pour un pays qui aspirait aux lendemains meilleurs. D'autres encore se sont intéressées à la crise congolaise ayant marqué les premières années du Congo postindépendance.

2.3. Critères de sélections des documents

Dans le souci de concision, de la pertinence et pour besoin d'authenticité, il nous a paru nécessaire de focaliser notre attention sur des documents traitants directement la question de la mutinerie de la Force Publique, dans le contexte de 1960. Mais pour bien cerner notre thématique, nous avons élargi le champ sur des documents ayant paru durant l'année 1960, et voire ceux qui sont postérieurs aux événements.

2.4. Dimensions de l'analyse

La question de la mutinerie de la Force déclenchée en juillet 1960 rentre dans une dimension à la fois historique, militaire, politique, voire sociale. Elle recherche à déterminer les facteurs ayant concouru à l'éclatement des troubles au sein de la grande muette. Elle s'intéresse à la question de la décolonisation du Congo et de l'édification du nouvel Etat par son peuple.

3. RÉSULTATS

L'analyse de la documentation que nous avons consultée pour élaborer cette étude, montre que dans un premier temps, plusieurs facteurs qui ont concouru au déclenchement de la mutinerie de la Force Publique au Congo postcoloniale. La plupart des auteurs consultés s'accordent sur le manque d'africanisation des cadres.

Dans un deuxième temps, une diversité des conséquences découlent de cette grogne qui a secoué la Force Publique au lendemain de l'indépendance du Congo.

3.1. Facteurs conduisant à la mutinerie de la Force Publique

La révolte dans les rangs de l'armée est attribuée à plusieurs facteurs, que nous tentons d'expliquer. Ceux-ci s'évalent, les uns avant l'accession à la gestion du pays par les Congolais, les autres au cours de son histoire.

3.1.1. Impréparation de la classe politique

En accédant à son indépendance, le Congo ne disposait pas d'atouts nécessaires pouvant faire face aux situations difficiles qui allaient subvenir au long de marche. D'où la classe politique n'avait pas bien assimilé le rôle qui était le tien pour reprendre les commandes du pays. Cette impréparation n'avait pas épargné les rangs de l'armée. La réaction des leaders politiques Congolais à la mise point du Général Janssens du 23 avril 1960 devant le les membres Collège Exécutif Général, dénote de cette manque de préparation de la classe politique.

Si l'on admet que la classe politique congolaise ne s'était pas préparée pour sauvegarder les acquis de leur indépendance, il est aussi vrai que les soldats ne l'était pas non plus. Pour eux, aussitôt que la souveraineté du Congo était proclamée, tout reviendrait automatiquement aux Congolais et il était inadmissible de voir encore des officiers belges aux commandes de l'armée du nouvel Etat.

3.1.2. Déception des soldats face à la classe dirigeante

Des soldats étaient dès lors désillusionnés de voir que leurs conditions de vie sont restées les mêmes, malgré la proclamation de l'indépendance de leur pays. Seuls les civils bénéficiaient de cette indépendance pour laquelle tous avaient consentis des efforts et sacrifices.

3.1.3. Rivalités politiques

A maintes reprises, les rivalités politiques comme l'affirment (Vanderlinden *et al.*, 1980), entre soldats des originaux différentes, supporters de leaders politiques étaient observées.

Pour démontrer leur soutien, ils se mêlaient aux questions liées à l'organisation de formations politiques. D'autres s'élevaient en défenseurs des dirigeants de politiques de leur origine, allant jusqu'à afficher leur appartenance politique et prenant part active à la vie politique (Mabiala, 2019).

3.1.4. Recrutement des soldats congolais

Un autre facteur dont on n'a tenu souvent compte lorsqu'on évoque cette mutinerie est le recrutement des soldats. Une certaine opinion allègue le fait que les dernières campagnes pour recruter les soldats n'étaient une réussite, du fait de penchants politiques très prononcés qui les caractérisaient (Ganshof Van Der Meersch, 1963).

3.1.5. Le défaut d'africanisation dans l'armée

Des soldats congolais étaient mécontents aussi du fait de leur exclusion aux postes dans le commandement de la Force Publique (Mwayila, 2005). Ils étaient las de se retrouver encore sous le commandement des officiers belges. Ceci était vu comme une négation de la souveraineté acquise par les Congolais, et comme si cette indépendance n'était que de façade et n'aurait servi à rien. Il était clair que ce décor planté ne pouvait que déboucher sur un clash.

L'effet d'entraînement auquel une certaine opinion avait fait allusion ne saurait être appliqué à la Force Publique. Mais il est possible que cette mutinerie ait servi d'exemple à certains pays africains qui étaient confrontés à telle réalité en cette période.

D'après (Ndaywel à Nziem, 2015), les injustices dont les soldats faisaient l'objet dans la Force Publique remontent du temps de l'État Indépendant du Congo. Ces injustices émanaient de leurs chefs hiérarchiques, belges pour l'essentiel. Les soldats congolais devaient demeurer aux grades subalternes, ils étaient formellement privés d'accéder aux grades supérieurs et il leur était interdit d'accéder aux grades de commandement. Au-delà, ils n'avaient pas droit d'une quelconque augmentation de leurs soldes subalternes (Aundu, 2012).

Mais le défaut d'africanisation des cadres demeure le motif déterminant de cette grogne dans la Force Publique en juillet 1960 au Congo.

A la veille de l'indépendance, la hiérarchie militaire de la Force Publique rappelait les précédents épisodes sombres (révolte des Batetela et la mutinerie de Lulouabourg) (Mabiala, 2019), qui avait marqué son histoire, savoir : les révoltes et lançant un avertissement pour éviter que pareils mouvements d'humeur ne se répète sous cette nouvelle ère que tous les congolais appelaient de tous leurs vœux.

Dans leurs réactions, les soldats congolais avaient formulé des revendications au sujet de la promotion rapide des soldats congolais dans l'armée. Kasa Vubu demanda une réforme sérieuse bénéfique aux soldats congolais. A partir de 1947, comme l'affirme (Bouvier, 1965), les soldats Congolais ne devaient se contenter que d'un grade ne dépassant pas celui de 1^{er} Sergent-Major. C'est en 1959, que les soldats Congolais de la Force Publique pouvaient accéder au grade le plus élevé, celui d'adjudant.

Il est un paradoxe à relever dans le chef de Lumumba, lui qui militait pour la mise sur pied d'une armée nationale, digne de ce grand pays au cœur du continent noir. En effet, avant l'indépendance, Lumumba avait lancé des appels pour la refondation de l'armée étaient restés lettre morte.

Le Commandant en chef de la Force Publique, le Général Janssens, déniait aux soldats congolais, le droit à bénéficier d'une africanisation accélérée des cadres. Estimant que cela était aux antipodes du plan qu'il avait mis en chantier lors de sa prise de fonction en 1954. Pour lui, c'est en fonction de leurs compétences techniques que chaque soldat Congolais pouvait accéder au grade supérieur (Gerald-Libois et Verhaegen, 1960).

L'occasion de la mutinerie était la prise de position du Commandant en chef de la Force Publique, qui était interprété comme une perpétuation de la colonisation dans l'armée. Ce qui était perçu comme une insulte contre les soldats congolais et contre tout un Etat qui s'est émancipé de la tutelle belge.

Et pourtant, la Force Publique ne manquait pas de soldats congolais talentueux, qui avaient fait preuve de bravoure lors des campagnes d'Abyssinie, estime (Chômé, 1974), pour être élevé au grade d'officiers.

Pour Amalaure (1972), la Belgique s'obstina à léguer au Congo une armée sous commandement d'officiers blancs. Le soin sur mandat de ces derniers, fut de provoquer la désordre et la révolte qu'il était facile ensuite d'imputer aux noirs pour justifier des « mesures de protection », la suite était simplement catastrophique pour le nouvel Etat.

Les avantages et les grades d'officiers étaient réservés aux seuls belges. Ils réclamaient l'africanisation immédiate des cadres, comme l'explique (Tshimanga, 1976) dans l'armée.

Ils estimaient que des soldats congolais regorgeaient aussi des compétences requises pour conduire aux destinées de leur armée, tout en se passant des belges. Sous la colonisation, cette question de l'africanisation de la Force Publique s'était déjà posée, mais n'avait pas obtenu de réponse adéquate.

S'il est vrai que l'effort de guerre exigeait d'adapter les soldats de la Force Publique pour être plus professionnels, de l'avis du pouvoir colonial, concrètement rien n'était fait pour matérialiser un tel vœu. En revanche, plusieurs dénonciations des soldats Congolais, s'exprimant sous anonymat se retrouvaient publiées dans des organes de presse de certaines formations politiques de l'époque. Aucune attention ne fut accordée à ces revendications, mais le comportement des hommes de troupe, qui du reste devaient rester apolitiques, fâchait la discipline militaire.

3.2 Le Déroulement de la mutinerie

Le 4 juillet 1960, lors du Conseil des Ministres du cabinet Lumumba, plusieurs décisions étaient prises. Pour l'armée, le gouvernement envisageait l'examen de la nouvelle organisation de l'armée. Aussi, des réformes qui aboutiraient à la suppression de la discrimination étaient envisagées. Une commission était mise sur pied pour examiner d'autres sujets d'intérêt national (Vanderlinden *et al*, 1980).

Le 5 juillet 1960, le Commandant en chef de l'armée, adressa une lettre au Premier Ministre Lumumba sur les questions de la discipline au sein de ce corps. C'est au Général Janssens qu'est souvent attribuée la responsabilité, comme que le rapportent (Braeckman, 1989), de la grogne au sein de l'armée qui éclatait au 5 juillet 1960.

Cependant, l'officier belge tirait déjà la sonnette d'alarme à l'endroit du gouvernement congolais sur le risque potentiel auquel les soldats étaient exposés au regard de certains actes et discours émanant des hommes politiques. Ces derniers étaient porteurs des germes et laisser présager des contestations ou revendications futures au sein de la Force Publique.

S'adressant directement aux militaires au Camp Léopold II (actuel Camp Kokolo), le Général Janssens rappela que l'ordre et la discipline serait maintenu au sein de l'armée malgré l'indépendance. Pour lui, celle-ci ne concernait pas la Force Publique (Mwamba, 2008). Il résuma sa pensée, en inscrivant au tableau la phrase historique : «avant l'indépendance = après l'indépendance». La réaction de la troupe était d'exiger le départ immédiat du Général.

À Léopoldville, déjà au soir du 4 juillet, tous les décors d'une révolte étaient perceptibles. Quelques 500 militaires organisèrent la contestation, manifestant des actes d'indiscipline et de désobéissance. Ils se plaignent aussi des conditions de vie auxquelles ils étaient soumis.

Le déclenchement de la mutinerie eut lieu le 5 juillet, à Léopoldville et ce fut le tour de Thysville (actuellement, cette dernière ville s'appelle Mbanza Ngungu). En effet, alors que se poursuivait la situation de trouble à Léopoldville, le mouvement de révolte se propageait au Camp Hardy à Thysville, le 6 juillet dans la matinée, après que les mutins se soient emparés de la poudrière (Document 32:1960) de cette ville garnison, située à environ 130 km de la capitale. Les officiers Européens y furent retenus et brutalisés avant d'être relâchés.

Ce sont des troupes restées loyales, venues de Léopoldville et Matadi qui avaient aidé à ramener l'ordre à Thysville. En ce moment, la situation générale du pays échappait au contrôle du gouvernement. C'est dans ce contexte que le Premier Ministre Lumumba prit la pire des décisions, celle de procéder à des promotions hâtives. Il pensait mieux faire, mais ce geste était interprété comme fouler aux pieds la réglementation en matière de montée de grades au sein de l'armée.

En sa qualité de Ministre de la Défense Nationale, Lumumba, ne devrait pas ignorer les règles d'usage en matière de promotion. Le Général Janssens pour sa part prônait la méritocratie et un remplacement progressif (vanderlinden *et al.*, 1980) des officiers Blancs par des soldats Congolais, s'il fallait envisager un quelconque avancement en grades.

D'aucuns n'y voyaient une méconnaissance des questions pourtant relevant de son secteur. Ses conséquences se répercutèrent au cours de l'histoire militaire du Congo, où des critères objectifs seront absents à plusieurs reprises. Nombre de réactions émanant des milieux de l'armée et des politiques ne tardèrent pas à se manifester. C'était une entorse à la discipline militaire.

Cette décision ne reflétait en rien la réalité sur terrain. Même si le Premier ministre y voyait une occasion toute indiquée de désamorcer la crise, bien au contraire, elle a fâché la procédure en matière d'avancée en grades dans les rangs de l'armée.

Il est un paradoxe à relever dans le chef de Lumumba, lui qui militait pour la mise sur pied d'une armée nationale, digne de ce grand pays au cœur du continent noir. Lors de la mutinerie, Lumumba, en sa qualité de Ministre de la Défense, ne devrait pas ignorer les règles d'usage en matière de promotion. Sa décision passait aux yeux des observateurs comme une méconnaissance des questions pourtant relevant de son secteur.

Pour vouloir plaire à la troupe réunie au Camp Léopold II, Lumumba n'avait pas hésité de prendre la pire des décisions, des soldats et gradés avaient accédé, massivement aux grades supérieurs, du soldat du deuxième à l'adjudant.

D'autres réactions émanant des milieux de l'armée et des politiques ne tardèrent pas à se manifester. C'était une entorse à la discipline militaire. Cette tendance à fouler aux pieds la réglementation en matière de montée de grades au sein de l'armée, se perpétua au cours de l'histoire militaire de ce pays, où des critères objectifs seront absents à plusieurs occasions.

Le 6 juillet, à Léopoldville, le Premier Ministre Lumumba, révoqua le Général Janssens.

C'est ainsi que le Président Kasa-Vubu, après avoir discuté de la question au Conseil des ministres, le 8 juillet, désignait sur son successeur, Victor Lundula (Kalonda, 1991), promis au grade de Général, et fut nommé Commandant en chef de l'armée.

Le même jour, Kasa-Vubu et Lumumba se rendirent à Thysville où la situation avait dégénéré, ils visitèrent le Camp Hardy, pour tenter de calmer la troupe, sans succès. Revenus à Léopoldville où le mouvement n'est pas totalement maîtrisé, les deux hommes multiplièrent des rencontres pour trouver la solution à la crise sécuritaire. La révolte s'arrêta finalement le 8 juillet, aussi bien à Léopoldville qu'à Thysville.

4. Conséquences de la mutinerie

La mutinerie de la Force Publique n'était pas sans conséquences pour l'avenir du Congo et des relations belgo-congolaises.

C'est aussi le 8 juillet 1960, qu'était rendu publique la décision de création de l'Armée Nationale Congolaise (A.N.C.), de la bouche de Monsieur Kasongo, Président de la Chambre (Gerald-Libois et Verhaegen, 1960). Comme on peut s'en rendre compte, ce changement précipité était noyauté par des hommes politiques. Ceci aura pour conséquence, tout au long de son existence double influence, celle des dirigeants civils, d'une part et celle de l'étranger, sous le couvert de l'assistance.

Mais telle une traînée de poudre, le mouvement d'humeur s'est propagé à d'autres villes. Les incidents les graves se déroulèrent à Matadi et Elisabethville, le 8 juillet et à Lulouabourg, le 9 juillet. Les signes avant-coureurs de sécessions du Katanga et du Sud-Kasai du reste du Congo étaient perceptibles.

A la faveur du traité d'amitié belgo-congolais, du 29 juin 1960, qui des forces métropolitaines étaient restées au Congo, au-delà du 30 juin. Le 10 juillet 1960, la Belgique fait intervenir ses forces, sous le prétexte invoqué de sauver de vies humaines de belges, victimes de violences et pillages effectués. en violation de la souveraineté du Congo.

Pour le gouvernement Congolais, l'intervention des forces métropolitaines devrait résulter de la demande expresse du Ministre Congolais de la Défense, qui était Lumumba. Mais les belges passèrent outre cette disposition du traité. Le gouvernement Belge pour sa part, mettait en exergue la sécurité des Européens qui se sentaient sous la menace aussi bien des mutins que des civils excités. L'argumentaire du gouvernement a toujours été contesté du point de vue de La Belgique, dont l'ambassadeur Bosch aurait prévu le Premier ministre Lumumba, dans la nuit du 7 au 8 juillet, de l'intention de son pays d'une intervention des troupes métropolitaines (Gerald-Libois et Verhaegen, *op cit*).

Des avions belges en provenance de la base de Kamina faisaient débarquer des centaines de militaires belges, armés jusqu'aux dents, prêts à écraser toute la moindre résistance des soldats congolais qui seraient réfractaires à la sécession. Un pont aérien fut également organisé pour l'évacuation des ressortissants européens (Géral-Libois, 1963) des zones de violence.

C'est en conquérant que les troupes métropolitaines sont intervenues sur le territoire du Katanga. Les interventions des unités d'infanterie étaient les plus sanglantes que les troupes belges aient mené (Gerald-Libois et Verhaegen, *op cit*).

Il paraît dès incontestable que c'est la Belgique qui a déclenché la crise congolaise, dans ses volets sécuritaire, sécessionniste et international. Mais globalement, la crise congolaise couvre toute la période de la première législature, c'est-à-dire de 1960 à 1965.

En clair, ce déploiement des forces métropolitaines l'était pour asseoir et légitimer la sécession du Katanga que Tshombe s'apprêtait à proclamer et empêcher ainsi toute intervention de l'armée régulière congolaise. C'est finalement le 11 juillet que le Président du Conseil des Ministres du Katanga proclama son indépendance. Outre la sécession du Katanga, il s'ajouta celle du Sud-Kasai, le 8 août 1960 (Ndayewel, 2009).

En réaction de l'attitude de l'ancienne métropole vis-à-vis du Katanga, le gouvernement congolais, rompait ses relations diplomatiques avec la Belgique, le 12 juillet.

Une autre conséquence de cette mutinerie est la fragilisation du gouvernement central basé à Léopoldville, avec comme corollaire, l'intervention militaire des forces métropolitaines belges au Congo, comme nous l'avons évoqué précédemment, en violation de l'article 6 du traité d'amitié belgo-congolais, du 29 juin 1960 (Ndayewel à Nziem *op cit*; 2015).

Cette mutinerie avait redessiné la configuration de la Force Publique, le gouvernement central, par le biais du Premier ministre Lumumba, qui faisait office du ministre de la Défense.

Il avait pris ses responsabilités, en limogeant le Général Janssens, Commandant en chef de l'armée, qui sera remplacé par le Général Lundula, le 13 juillet 1960 (Département de la Défense Nationale Etat-Major général des forces armées zaïroises, 1978), élevé pour la circonstance au grade de Général, et promit nombre de soldats congolais de la Force Publique à des grades supérieurs, de façon spectaculaire.

C'est ce qu'explique (M'Bokolo, 1980), lorsqu'il énumère au nombre des conséquences de cette mutinerie, notamment, la paralysie de l'appareil étatique congolais, du fait du départ des Européens, l'africanisation massive et en catastrophe des cadres dans la Force Publique.

Van Reybrouk (2012), précise que des sergents et adjudants accédèrent aux grades de majors et colonels à la faveur de cette mutinerie.

5. DISCUSSION

L'objectif de cette étude consiste à analyser les facteurs du déclenchement de la mutinerie, leur déroulement, ainsi les conséquences. Elle vise aussi à proposer des pistes de solution, dans le but de réduire les risques des futures mutineries.

5.1. Facteurs de la mutinerie de la Force Publique

Cette étude a démontré que c'est la conjugaison de plusieurs facteurs que découle le déclenchement de la mutinerie de la Force Publique en juillet 1960 dans certaines garnisons militaires. Il y a ceux intervenus avant la décolonisation du Congo-belge.

D'abord, l'impréparation politique, par le fait que nombre de dirigeants n'avaient pas des épaules suffisantes pour supporter le poids de l'héritage que leur léguait la Belgique. Les militaires rêvaient une amélioration notable de leurs conditions de vie, mais cela n'était qu'illusoire.

Il s'ensuit la déception des militaires Congolais face à la classe dirigeante. Il s'observa une inadéquation entre les attentes des soldats et les réponses des gouvernements faces aux problèmes rongeaient les hommes en uniformes. Des changements immédiats attendus n'arrivaient pas, ce qui entraîna leur endurcissement quant à la capacité du gouvernement de solutionner leurs préoccupations majeures.

Aussi, la classe politique était divisée, déjà à la Table Ronde et ces divisions étaient transportées après l'accession à l'indépendance. En lieu et place d'intérêts communs de la Nation, les dirigeants étaient attachés à la défense des intérêts partisans.

Les divergences idéologiques entre Kasa-Vubu et Lumumba en sont une illustration remarquable (M'bokolo, 1980). Cette attitude n'avait épargné l'armée, qui devait être un instrument de l'unité nationale. Ces divisions ont donc débouché sur l'effritement de l'autorité de l'État. Le recrutement des soldats Congolais de la Force Publique est un autre facteur qui a conduit à la mutinerie.

Le système colonial avait recruté des Congolais pour être des soldats de grades inférieurs. Ce qui suscitait des mécontentements de leur part. Avec l'indépendance, les espoirs étaient permis pour les soldats. Mais rien de concret, ils demeuraient aux grands inférieurs, sans la possibilité d'accéder à des promotions.

Enfin, la Force Publique, entièrement dominée par des officiers Belges, était perçue comme un camouflet aux soldats Congolais au lendemain de l'indépendance. Des soldats Congolais étaient condamnés à occuper des grades subalternes et privés de postes de commandement réservés aux seuls Belges. Le manque d'africanisation avait ainsi renforcé le sentiment de frustration, le décor était dès lors planté pour de potentielles révoltes parmi les soldats Congolais.

5.2. Conséquences de la mutinerie

La révolte des militaires de la Force Publique avait entraîné comme conséquences :

- l'affaiblissement de l'autorité de l'État (M'bokolo, 1980) ;
- Le contrôle de l'armée, voire du pays échappait au Président Kasa – Vubu et au premier ministre Lumumba. Ils tentèrent vainement de rétablir l'ordre au pays. Leur avion en provenance de Lulouabourg n'avait pas été autorisé à atterrir à Elisabethville, au regard des menaces d'arrestation que les sécessionnistes agitaient à leur rencontre (Gerald Libois et Verhaegen, 1960).

Comme ils se sentaient menacés par les mutins, des Belges, notamment ceux qui travaillaient dans l'Administration, quittèrent le Congo en masse, même s'il y avait exagération dans le bilan des événements (Ganshof Van Der Meerch, 1963).

La Force Publique étant d'héritage colonial, la mutinerie était l'occasion toute indiquée pour les Congolais de disposer de sa dissolution (Kasongo, 2013). Désormais, une armée voyait le jour, l'Armée Nationale Congolaise, dont le Commandement était confié à Victor Lundula et Mobutu devint le chef d'Etat-major) de cette dernière (Gerald Libois et Verhaegen ; Document 32 ; 1960.

Le tournant important est amorcé, le 11 juillet, quand le Katanga décide de proclamer sa sécession, avec l'appui des militaires belges, comme le souligne (Cornevin, 1989)

L'intervention des forces métropolitaines ouvrait un autre chapitre dans les rapports entre le Congo et la Belgique. Le gouvernement Congolais protestait contre ce qu'il qualifiait d'agression de la part la Belgique. D'où la brouille diplomatique entre les deux Etats. Cette intervention ainsi que celle des Nation, consacrait l'internationalisation de la crise congolaise

Avec la mutinerie, il eut l'internationalisation de la crise congolaise (Ndaywel è Nziem, 2009). A dire vrai, c'était une succession des crises dans le pays. On était à la fois en présence d'une crise militaire, politique et sociale. Bref, le déclenchement de cette mutinerie plongea le pays dans l'instabilité qui y régna entre 1960 -1965.

5.3. Modes de prévention de futures mutineries

Pour prévenir la survenue d'éventuels mouvements de désobéissance dans les rangs de l'armée au Congo, il faudra tenir compte de plusieurs facteurs, que nous énumérons à titre indicatif.

5.3.1. Recrutement des soldats

D'abord, le recrutement des soldats dans l'armée doit répondre à un criterium objectif. Cela englobe notamment l'âge de la recrue, un niveau requis de formation. Ce recrutement devra être mixte et équitable, au regard de l'aspect genre et obéir à l'équilibre des provinces constitutives de l'actuelle République Démocratique du Congo.

5.3.2. Formation continue

Une armée forte, professionnelle et disciplinée constitue un gage pour la sécurité des habitants et la sécurisation des frontières. Si la République Démocratique du Congo aspire à la paix et veut la meilleure pour se consacrer aux défis de développement, elle doit intégrer la formation continue pour les soldats et officiers dans des meilleures écoles qui ont pignon sur rue.

Ainsi, des soldats, sous-officiers et officiers sortis de centres d'entraînement, doivent être soumis à des formations continues, tenant compte de leurs compétences et des spécialités que le pays offre pour ces hommes et femmes servant sous le drapeau. Des militaires bien formés ne pourront pas se soustraire devant le théâtre des opérations, pour s'enfuir.

Une bonne formation assurée au militaire constitue un atout important de la sécurité du territoire, elle met l'armée à l'abri des mutineries (Mwayila, 2005). Ainsi, en temps de paix, il devient un agent de développement, dans ce sens qu'il se consacre à la professionnalisation.

5.3.3. Equipement militaire

La formation d'un militaire rime avec l'équipement moderne que le pays au service duquel il travaille met à sa disposition afin de mieux s'acquitter de sa mission. Si l'on reconnaît le moine par ses habits, il en est de même pour le militaire qui doit être reconnu par sa tenue et ce qui constitue une partie de son équipement de travail. L'équipement devra être à la pointe de technologie et adapté à l'environnement où il est déployé. C'est le cas des armées actuelles, qui se servent notamment des drones pour défendre son territoire ou lancer des assauts au camp de l'ennemi.

5.3.4. Des conditions sociales acceptables

Un autre accent sera mis sur les conditions de vie des hommes de troupe qui étaient médiocres. Les soldats de la Force Publique vivaient dans la précarité, ils réclamaient de meilleures conditions sociales. Car ils enviaient les civils ayant des responsabilités politiques et qui jouissaient des privilèges (Vanderlinden *et al.*, 1980).

Dans ce registre, il y a un logement digne de personnes commises à la défense de la patrie et la protection des citoyens et leurs biens. Les casernes bien entretenues ne devraient pas pousser les soldats à les désertir pour aller résider hors des camps.

Le paiement des soldes conséquentes et régulières aux militaires Congolais le mettraient à l'abri de sollicitations au profit des personnes mieux loties. Le serment prêté pour la défense de la patrie, ne devrait pas être un vide slogan, mais plutôt

devrait se traduire par le vécu au quotidien des hommes de troupe. L'amélioration des conditions sociales auraient pu les éviter de s'adonner aux rapines, à l'extorsion, aux pillages et à tout autre acte contraire à la discipline et au règlement militaire.

5.3.5. Avancement en grades

Tout militaire qui achève sa formation au centre d'instruction et se lance dans la carrière aspire à accéder aux grades supérieurs, proportionnellement aux prouesses qu'il accumule. Les restrictions de la Force Publique qui limitaient les soldats Congolais aux grades inférieurs ne s'expliquent pas logiquement. Tout avancement en grades devra donc obéir aux critères objectifs. L'armée sous Mobutu, par exemple s'était détournée de sa mission principale pour la satisfaction des intérêts personnels, comme le dépeint (Kisaukulu, 1997), était vouée à son effondrement tel un château de cartes.

Si ces conditions et bien d'autres encore sont réunies, leur conjugaison offre de fortes chances que des mutineries ne soient plus de moyens d'expression des hommes et femmes en uniforme. L'armée demeurera ainsi le fleuron de l'unité nationale.

CONCLUSION

La mutinerie de la Force Publique nous intéresse dans cet article. Elle résulte de mécontentements des soldats congolais de la force publique, qui réclamaient l'Africain satisfaction de l'armée. Bien avant l'indépendance, les soldats Congolais de la Force publique subissaient des injustices. Quelques fois, Ils exprimaient leurs revendications dans les médias tenus par les partis politiques de leur obédience.

La mutinerie qui avait éclaté à Léopoldville et s'est répandue dans d'autres camps militaires du pays aurait été provoquée par l'attitude du Général Janssens. Ce dernier avait écrit sur un tableau noir de la messe des officiers au camp Léopold : " Avant l'indépendance = Après l'indépendance". Et c'est la goutte d'eau qui avait fait déborder la vase.

Les soldats congolais de la force publique reprochaient à leur hiérarchie, entre autres le refus de l'Africain satisfaction de l'armée et la reconnaissance de leurs mérites.

Cette grogne dans les rangs de l'armée a entraîné plusieurs conséquences notamment, les sécessions katangaises et sud kasaïenne, la fuite de fonctionnaires blancs, l'internationalisation du conflit, les désaccords entre le gouvernement de Léopoldville et la Belgique, l'effritement du pouvoir central. A u-delà de celles-ci, il eut une succession de crises qui entraînèrent le Congo de 1960 à 1965 dans un chaos.

Références

- [1] Gerald-Libois, J. et Verhaegen B., 1960 : Congo 1960, tome I, Bruxelles, Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques, 464 p.
- [2] Rupture-Solidarité, 2000 : Afrique centrale. Les Congos dans la tourmente, 276p.
- [3] Aundu Matsanza G., 2012 : L'État au monopole éclaté. Aux origines de la violence en RD Congo, Paris, l'Harmattan, 194 p.
- [4] Mwayila Tshiyembe, 2005 : Le défi de l'armée républicaine en République Démocratique du Congo, Paris, l'Harmattan, 138 p.
- [5] Mabilia Mantuba-Ngoma P., 2019 : Les soldats de Bula-Matari (1885 -1960), Histoire sociale de la Force Publique du Congo-belge, Ed., Culturelles Africaines, Kinshasa, 387 p.
- [6] Kasongo Ndambi, 2013 : L'internationalisation de la de crise congolaise, Thèse de Doctorat en Histoire, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 315 p.
- [7] Ndaywel è Nziem I., 2015 : Brève Histoire du Congo, Kinshasa, MédiasPaul, 318 p.
- [8] Bouvier P., 1965 : L'accession du Congo belge à l'indépendance : essai d'analyse sociologique, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 392 p.

-
- [9] Chômé J., 1974 : L'ascension de Mobutu, du Sergent Joseph-Désiré au Général Sese Seko, Bruxelles, Complexe, 198 p.
- [10] Amalaure J., 1972 : L'affaire Katangaise. Étiologie insolite d'une aventure transcontinentale, Noves et Leyde, Jean Amalaure, 132 p.
- [11] Tshimanga wa Tshibangu, 1976 : Histoire du Zaïre, Bukavu, Editions CERUKI, 196 p.
- [12] Vanderlinden J., Huybrechts A., Mudimbe V.Y., Peeters L., Van der Steen D., Verhaegen B., 1980 : Du Congo au Zaïre 1960 – 1980. Essai de bilan, Bruxelles, Centre de Recherche et d'information socio-politiques, 424 p.
- [13] Ganshof Van Der Meerch W.J., 1963 : Fin de la souveraineté belge au Congo, La Haye, Institut des Relations Internationales, 443p.
- [14] Braeckman C., Gasibirege S., Libois J-G, Kestergat J., Vandelinde J., Van Der Steen D., Verhaegen B., Willame J-C., 1989 : Congo-Zaïre : la colonisation, l'indépendance, le régime Mobutu, et demain ? Bruxelles, Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP), 166 p.
- [15] Mwamba Mputu B., 2008 : Histoire des rivalités franco-belges au Congo, Paris, Bayanda, 162 p.
- [16] Document 32: La mutinerie de Thysville: 7 au 10 juillet 1960. (1960). Chronique de Politique Étrangère, 13(4/6), 640–644.
<http://www.jstor.org/stable/44826468>
- [17] Kalonda Djessa J.G., 1991 : Du Congo prospère au Zaïre en débâcle, Paris, L'Harmattan, 239 p.
- [18] Gérard- Libois J., 1963 : La Sécession du Katanga, Ed. CRISP& INEP, Bruxelles et Léopoldville, 364 p.
- [19] Ndaywel è Nziem I., 2009: Nouvelle Histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique, Tervuren, Kinshasa, Le Cri, Afrique-Editions, 744p.
- [20] Département de la Défense Nationale Etat-Major général des forces armées zaïroises, 1978 : Mobutu et la guerre de quatre-vingts jours, Livre premier Rétrospective historique Mobutu et le destin du Zaïre, Bruxelles, Casterman, 418 p.
- [21] M'Bokolo Elikia, 1980: L'Afrique au XX^e siècle : le continent convoité, Paris- Montréal, Éditions Vivantes, 281 p.
- [22] Van Reybrouck D., Congo. Une histoire, Arles, Actes du Sud, 720p.
- [23] Cornevin R., 1989 : Histoire du Zaïre : des origines à nos jours, 4^e Édition revue et augmentée, Bruxelles, Hayez, Paris, Académie d'Outre-Mer, 635.
- [24] Kisaukulu Abeli Meitho, 2001 : La désintégration de l'armée congolaise de Mobutu à Kabila, Paris, l'Harmattan, 345 p.